



La jeunesse est définie comme « la période de la vie humaine comprise entre l'enfance et la maturité ». Selon les termes juridiques, un jeune est une personne qui n'est ni un adulte ni un enfant, mais quelque part entre les deux. On remarque que la définition est vague ce qui accroît la difficulté de cerner le sens de ce terme et de le transposer en une application concrète. En termes politiques, la jeunesse est à la fois vue comme la société de demain et un frein à cette dernière. Cette jeunesse qui ne se définit que de manière floue va subir en premier lieu les répercussions des crises multiples qui ont bouleversé l'État français à de maintes reprises.

Depuis maintenant plus d'un an, le monde est ancré dans une crise sanitaire sans précédent. Cette situation a créé de très nombreuses inégalités et plongé les parties de la population les plus fragiles dans une grande difficulté. En premier lieu, ce sont les étudiants qui sont touchés par ces difficultés et ce dans l'incompréhension et l'ignorance totale d'une grande partie de la classe politique française.

Selon un rapport de la FAGE, paru à la suite du premier confinement, près des trois quarts des étudiants ont connu des difficultés financières durant celui-ci et ont été affectés au niveau psychologique, affectif et physique. Un quart d'entre eux déclarent même avoir eu des pensées suicidaires au cours de cette période. Une situation catastrophique pour ces jeunes qui font face à des mesures décevantes et loin d'être à la hauteur de leurs espérances.

Néanmoins, les étudiants ne sont pas les seuls touchés par cette crise. En effet, les jeunes de manière générale que l'on parle des jeunes sans formation, sans diplôme, sans travail (NEET) ou même des jeunes actifs, sont la population, aujourd'hui encore la plus touchée par la crise sanitaire. Au mois de décembre dernier, lors d'une conférence de presse, la députée La République En Marche Sandrine Mörch évoquait la nécessité de "faire très attention à cette parole publique qui a pu parler de génération sacrifiée", précipitant la jeunesse dans un état d'abattement moral, et de "trouver les canaux pour parler aux jeunes et se faire entendre d'eux". 3 mois plus tard, le constat est sans appel : la situation est figée et les jeunes abattus.

Il est primordial aujourd'hui de prendre en compte dans nos analyses mais également dans les aides proposées la place entière de la jeunesse et pas simplement des étudiants en sciences sociales que nous représentons au quotidien. En effet, la situation au sein des universités est l'une des priorités de l'ARES, mais en tant qu'organisation représentative de la jeunesse aux côtés de la FAGE et de ses fédérations, nous devons nous saisir des thématiques et problématiques que connaissent les jeunes au quotidien. La jeunesse connaît des moments complexes et c'est en tenant compte de cette globalité que des solutions réfléchies permettent à la jeunesse de passer cette période difficile et d'enfin s'émanciper comme citoyen.

Dès lors, plusieurs questions se posent réellement quant à la considération de la jeunesse et aux raisons qui ont pu engendrer cette situation au cours des

dernières semaines et des derniers mois. Il est évident que la crise sanitaire est un facteur de la résilience de la jeunesse mais il est important de considérer également l'infantilisation grandissante dont sont victimes les jeunes depuis plusieurs années malgré le fort besoin d'émancipation de ces derniers, il est donc nécessaire de trouver des solutions durables et pérennes afin de permettre un engagement plus important de la jeunesse.

I - la crise sanitaire, facteur évident de la résilience de la jeunesse

A - Des besoins croissants incompatibles avec les aides en place

Le mal être de la jeunesse n'a pas commencé au début de la crise sanitaire malgré ce que nous pouvons entendre. Selon le rapport de l'Observatoire des inégalités paru jeudi 26 novembre, entre 2002 et 2018, le taux de pauvreté des jeunes a presque doublé en passant de 8% à 13%.

Les étudiants faisant partie intégrante de la génération de demain sont demandeurs de nombreux besoins durant leur études et d'autant plus en cette période de crise sanitaire. Le contact humain (avec ses camarades, les enseignants, le personnel, les employés..) est pour les étudiants et les jeunes en général primordial au bon développement. Fin 2020, plus de 15% des 16-20 ans se sentent en situation d'isolement social et de mal être. De nombreuses études ont été menées concernant la santé mentale et les besoins des jeunes, en effet 11.4% de 70.000 étudiants interrogés ont eu des idées suicidaires au cours des 12 derniers mois (étude menée par le centre national de ressources et de résiliences). Ce chiffre n'étant pas seul "Le matinale de la vie étudiante" publiait à l'été 2020 que plus de 50% des étudiants ont souffert de solitude ou d'isolement social impactant leur motivations et parmi cela 16% se sont sentis "si découragés que rien ne pouvait leur remonter le moral". Les étudiants passent aujourd'hui leurs journées du matin au soir devant leurs ordinateurs, plus d'interactions sociales, de sorties, de loisirs, leurs seuls moyens de voir du monde sont pour beaucoup les courses hebdomadaires. Ce stress constant, cette tension palpable pour les jeunes aujourd'hui est un obstacle notoire au développement de ces derniers. Les étudiants sont effectivement les plus médiatisés, cependant la crise impacte également la jeunesse dans son ensemble, alternants, jeunes actifs, NETT, la situation n'est plus vivable pour la société de demain.

En plus de l'isolement social très fort, la précarité étudiante est elle aussi en hausse brutale. En effet, les jeunes sont les premiers touchés par la crise au niveau financier. Selon les derniers chiffres du chômage publiés début janvier, au troisième trimestre de 2020, 21,8% des jeunes de 18 à 25 ans étaient au chômage, soit 619 000 jeunes. Cela représente une hausse de 16% en un an. Le taux d'emploi a reculé quatre fois plus dans cette catégorie d'âge que dans l'ensemble de la population. Ils occupent des postes précaires (jobs étudiants, CDD partiels) et sont donc les



premières victimes du licenciement au sein des entreprises qui ont du mal à survivre et à maintenir les postes des employés en CDI. De nombreux jeunes se sont donc vu perdre leur emploi depuis le début de la crise. Pour ne rien arranger, l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés est encore plus complexe car l'embauche ne se fait plus. La situation des étudiants et des jeunes actifs est très délicate car le manque d'emploi plonge les jeunes dans une situation catastrophique notamment pour leur santé. Un tiers des jeunes allant même jusqu'à refuser des soins médicaux pour soucis financiers. Ils sautent également de nombreux repas et privilégient le strict nécessaire pour survivre.

La jeunesse est en demande constante : en demande d'emplois, d'attention, de contacts et les réponses sont insuffisantes. Les jeunes trouvent donc le moyen de s'engager à leur manière. Les distributions alimentaires ont été mises en place dans de nombreuses universités et si les bénéficiaires se font de plus en plus présents (entre 300 et 800 par semaine dans les grandes métropoles), les bénévoles répondent également à leurs appels et sont de plus en plus nombreux à s'engager. La jeunesse s'entraide, de nombreux réseaux de lutte contre la précarité et contre l'isolement ont été mis en place par des jeunes pour des jeunes.

Des aides existent et sont en place tels que les APL, la garantie jeune ou le RSA jeune. L'Exécutif continue de sectoriser la jeunesse pour en délaissier une grande part. Il semble ignorer que les 18-25 ans, soit près de 8 millions de personnes et 12 % de la population française, représentent des situations aussi multiples que variées. Et s'il faut saluer le soutien qui est apporté aux étudiants, il faut regretter que ces jeunes actifs restent néanmoins les «parents pauvres» des dispositifs mis en place depuis le début de la pandémie. En intérim, en CDD, en emploi saisonnier, en parcours d'insertion, apprentis, auto entrepreneurs..., ils font, eux aussi, l'épreuve de la précarité et de l'absence cruelle de perspectives.

Le Gouvernement leur impose d'ailleurs une peine supplémentaire en réformant les aides au logement. Depuis le 1er janvier 2021 en effet, le calcul de l'APL est basé sur les revenus des 12 derniers mois et non plus sur ceux de l'année N-2, ce qui désavantage significativement les jeunes entrés dans la vie active il y a moins de deux ans. Sa réévaluation tous les 3 mois génère une incertitude supplémentaire sur leurs moyens d'existence et rend bien difficile la mise en route d'un projet de vie. La garantie jeune est également un moyen mis en place par le gouvernement pour venir en aide à la jeunesse, au 16-25 ans plus particulièrement, qui sont en situation de grande précarité afin de les accompagner vers une formation ou le monde professionnel. La solution est effectivement intéressante cependant elle ne garantit aucun suivi pour les jeunes, ce qui facilite certes la recherche d'emploi pour ces jeunes mais les contrats sont souvent précaires et ils se retrouvent souvent les premiers dont les entreprises se séparent en cas de crise, comme la crise sanitaire que l'on connaît actuellement. Les impacts sont nombreux précarité, isolement,



détresse psychologique. Les réseaux informels se mobilisent pour pallier les manques du gouvernement, des aides sont mises en place par les commerces (auchan, leclerc dominos) sur présentation d'une carte étudiante ou carte d'identité des réductions ou des paniers sont offerts aux plus démunis. D'un autre côté les organisations étudiantes passent également à la vitesse supérieure pour la rentrée 2021 la FAGE à obtenu la gratuité pour toutes des protections périodiques.

B - Un casse tête administratif accentuant une incompréhension légitime des jeunes

Des aides existent pour aider les jeunes et notamment les étudiants comme cités précédemment, (APL, garantie jeunes, bourse sur critères sociaux, bourses de mobilité). Cependant, ces nombreuses aides sont pour le jeune en réalité plutôt un casse-tête qu'une solution. En effet, les multitudes d'aides existantes sont très complexes pour les jeunes d'une part à comprendre mais surtout à obtenir. Si on s'intéresse plus précisément aux bourses étudiantes, les parents comme les jeunes ont beaucoup de mal à comprendre les conditions d'éligibilité, et les paliers mis en place sont vus par beaucoup comme un symbole fort d'inégalités. En plus de la complexité du système de bourse, des échelons comme le zéro bis sont ajoutés et une réforme est prévue pour former une linéarisation des critères. Les bourses sont les aides les plus connues des jeunes et basées sur le revenu des parents qui accompagnent les jeunes dans leurs démarches.

Les aides et les critères se multiplient ainsi que les démarches pour l'obtenir, les jeunes n'ont pas une assez grande lisibilité sur ces dernières. Lorsqu'on souhaite obtenir de l'aide, des questions similaires reviennent (le revenu fiscal des parents, les déclarations d'impôts..) cela entrave la fluidité des démarches. En effet, les étudiants ou jeunes actifs n'ayant plus de contacts avec leurs parents ou évoluant seuls sont dans l'incapacité de répondre aux demandes du gouvernement ainsi que des pouvoirs publics.

Une nécessité d'intervention doit être amenée de la part du gouvernement pour deux choses. Tout d'abord, un volet découverte et compréhension, malgré toutes les aides qu'apporte l'état elles sont trop peu connues pour les premiers intéressés : les jeunes. La deuxième chose est un volet accompagnement et suivi. Il faut pour les jeunes durant leurs démarches un accompagnement de la part des pouvoirs publics, une simplification qui permettrait aux jeunes bénéficiaires qui sont souvent en situation de grande précarité (fracture numérique notamment alors que toutes les démarches sont dématérialisées de nos jours) d'accéder aux aides en toute simplicité.

Afin de permettre cet accompagnement, il est possible d'imaginer mettre en place certains projets au sein des communes, des départements et des régions. On peut



par exemple penser à un guichet permettant aux jeunes de permettre d'être informé sur leurs droits et les aides dont ils peuvent disposer et de les accompagner dans les démarches nécessaires pour pouvoir les obtenir de la plus efficace des manières. On peut également imaginer la mise en place de guides personnalisés selon la situation des jeunes afin de démocratiser l'ensemble des aides régionales disponibles pour les jeunes selon leur région de résidence. Cela devient aujourd'hui une nécessité afin de lutter contre la précarité grandissante de la jeunesse.

Il faut faire connaître en plus des aides nationales, les nombreuses aides régionales ainsi qu'internationales et européennes. Pour les projets de mobilités des jeunes, l'Union Européenne propose de nombreuses aides pour permettre à toutes et tous de se lancer dans cette aventure. Ces différentes aides sont recensées dans le guide de la mobilité de l'ARES. Il est en effet nécessaire aujourd'hui de valoriser la mobilité nationale comme internationale des jeunes et de créer une réelle citoyenneté européenne pour les jeunes français en démocratisant l'accès à ces aides européennes.

II - Une infantilisation grandissante d'année en année malgré un réel besoin d'émancipation

A - Une jeunesse épanouie et engagée, bien loin d'être sacrifiée

Depuis maintenant plusieurs années on peut voir une jeunesse infantilisée par le gouvernement et les politiques, les derniers exemples étant la fermeture des universités car "les jeunes n'étaient pas responsable et vecteur de cluster lors des soirées". Les politiques publiques voient la jeunesse et les étudiants comme des multiplicateurs du virus, comme des responsables à qui il faut poser des contraintes. D'un autre côté, on entend le gouvernement s'exprimer et dire que la jeunesse et les étudiants vont bien, ces paroles déconnectées totalement de la réalité du terrain montre bien l'infantilisation de la jeunesse pour le gouvernement.

Aujourd'hui la période est dure mais les jeunes ne baissent pas les bras, de nombreux dispositifs sont mis en place pour pallier aux manquements du gouvernement. D'après une enquête menée par la FAGE et IPSOS, 76% des jeunes sont aujourd'hui prêts à aider les autres et être plus solidaires, et 42% des jeunes ont depuis le premier confinement pris part à des actions de solidarité pour s'entraider. Ces dispositifs cités précédemment comme les distributions alimentaires aident les jeunes à surmonter cette crise ensemble. Les associations de jeunesses, étudiantes, d'éducation populaire se mobilisent pour apporter aux jeunes les besoins vitaux.

Du côté étudiant, les associations et fédérations ont tout mis en place pour rendre le distanciel le plus simple possible. Au niveau local d'abord, avec de l'aide directe et



du contact comme des distributions de paniers d'hygiène. Au niveau national ensuite, avec l'amplification des réseaux de tuteurs (hors ceux promis par le gouvernement) qui ont été créés pour faciliter le contact et éviter le décrochage scolaire des plus précaires. L'ARES a d'ailleurs créé un projet de soutien et d'aides aux étudiants Confin'ARES. Sur les réseaux, une page a été créée pour recréer du lien entre les étudiants et les inciter à persévérer et ne pas décrocher scolairement. Des conférences d'orientation, de défenses des droits, du tutorat et des soirées de cohésion dématérialisée ont été mises en place pour toucher un maximum d'étudiants.

En effet, la jeunesse n'hésite pas et s'engage dans différents mouvements tels que le service civique qui pour de nombreux jeunes est une porte de secours et un réel moyen d'émancipation. Le service civique peut devenir une des solutions à la situation de crise que traverse la jeunesse.

La création de ce service remonte à la loi du 10 mars 2010 par Martin Hirsch. L'idée émerge du président de l'époque Monsieur Nicolas Sarkozy en 2009, il souhaite "agir pour la jeunesse". Aujourd'hui, en 2021, le service civique a réussi à se développer et permet à de nombreux jeunes de s'engager dans une mission d'intérêt général sans diplôme particulier au sein d'une association, d'une collectivité territoriale... Il est ouvert pour tous les jeunes de 16 à 25 ans et ouvert à tous et à toutes, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Le service civique est indemnisé tous les mois à hauteur de de 580 euros net et l'état a désormais ouvert une majoration de 108 euros supplémentaires pour tous les boursiers. Cela permet aux étudiants et aux jeunes de rompre en partie avec la précarité et d'obtenir un revenu supplémentaire entre 6 et 12 mois ce qui est essentiel pour beaucoup de jeunes qui ont perdu leur emploi durant la crise.

Pour les étudiants, des aménagements ont été mis en place, ils pourront désormais bénéficier d'une modulation de leur durée hebdomadaire d'engagement (24 h minimum sur la durée globale de leur mission) afin de pouvoir concilier au mieux leur emploi du temps avec leurs études. Cet engagement volontaire et citoyen va permettre aux jeunes d'apprendre de nouvelles compétences personnelles et sera un atout pour son avenir professionnel et personnel. Les chiffres nous montrent les effets positifs de cet engagement libre et volontaire puisque 86 % des jeunes ayant effectué une mission de Service Civique se disent satisfaits de cette expérience et 94 % le recommanderaient à leur entourage.

La jeunesse est aujourd'hui prête à s'engager pour elle-même mais aussi pour les autres, et les pouvoirs publics doivent voir cela comme une opportunité de co-construire avec nous plutôt que de contraindre une jeunesse en demande d'émancipation.



B - Le service national universel, une solution factice au détriment de l'engagement

Le service national universel est un programme mis en place à partir de 2019 par le gouvernement d'Edouard Philippe sous la présidence d'Emmanuel Macron. Il trouve sa naissance dans les promesses de campagne du président de la République Emmanuel Macron lors de sa campagne en 2017. Différents groupes de travail vont être lancés dès 2018 et dirigés par le général Daniel Manaouine pour échanger et réfléchir à ce service national universel pour les jeunes.

L'idée mise en place par le gouvernement n'est pas la remise en place du service militaire obligatoire et contraignant pour la jeunesse, abrogé en 1997, mais bien un programme de conscientisation citoyenne de la jeunesse française. Il s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, autrement dit pour 2021, pour tous les jeunes nés entre juillet 2003 et avril 2006. Le gouvernement a pour but de créer un programme d'émancipation de la jeunesse et d'après les paroles du gouvernement à proposer « un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement », à « impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation » et à « promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes ».

Le SNU se compose en 3 parties : tout d'abord, un séjour de cohésion d'une durée de deux semaines qui doit se dérouler dans un autre département que celui de résidence du jeune. Ils se déroulent dans des centres de cohésions ou internat privé et vont permettre aux jeunes d'effectuer de nombreuses activités telles que des activités physiques, sportives et de cohésion, de l'apprentissage des services publics, un accès aux droits, une promotion de la santé, de la citoyenneté et des institutions nationales et européennes, la découverte de la Culture et du patrimoine ainsi que l'engagement de la Défense et enfin le Développement durable et la transition écologique. Une fois cette première partie réalisée, chaque jeune doit réaliser une mission d'intérêt général dans son département auprès d'associations, de services publics, de corps en uniformes pour un minimum de 84 heures. Enfin, sur la base du volontariat seulement, va se dérouler ce qu'on appelle l'engagement volontaire. Il s'adresse à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et se déroule dans la continuité des deux autres temps. Ce projet dure entre 3 mois et 1 an, cela peut s'apparenter à un service civique.

In fine le but du SNU serait de remplacer la Journée Défense et citoyenneté qui existe aujourd'hui pour les jeunes.

Ce service propose donc aux jeunes une nouvelle sorte d'engagements bâtis sur la citoyenneté et l'appartenance à la nation. Cependant, trop de zones d'ombres existent à l'heure actuelle pour que de nombreux acteurs puissent adhérer pleinement au système proposé par le gouvernement.



Le souhait du gouvernement de ne pas reproduire le service militaire obligatoire mais une émancipation collective de la jeunesse est en réalité une façade. En effet, de nombreux indicateurs rappellent le service militaire abrogé en 1997. En premier lieu, la problématique qui fait le plus débat est celle du caractère coercitif du programme. Le gouvernement le veut obligatoire, ce qui revient à contraindre la jeunesse à y participer. Le gouvernement n'ayant pas de réponse précise parle d'ores et déjà de sanctions pour les jeunes qui s'y refuseraient. Cette contrainte et ces sanctions vont à l'encontre des droits des parents consacrés par de nombreux textes tels que la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Le gouvernement ayant fait dès 2018 une concertation des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, la réponse majoritaire est contre la mise en place obligatoire de ce SNU. Le gouvernement peut-il malgré la concertation des acteurs directement concernés les jeunes imposer ce programme et prévoir des sanctions qui iraient contre les valeurs républicaines.

Le caractère obligatoire n'est pas le seul problème que soulève le SNU puisque durant le séjour de cohésion de 15 jours, de nombreuses pratiques sont encore à éclaircir, telles que le lever de drapeau républicain ainsi que le chant de la marseillaise tous les matins. Ces actes s'apparentent à de nombreuses façons au réveil quotidien instauré lors du service militaire, s'ajoute cela les uniformes obligatoires pour tous et toutes. Le vœux du gouvernement n'est pas de faire un service militaire, cependant, les pratiques réalisées se rapprochent de la coutume militaire. Il faut surveiller avec précaution ces opérations, les dérives pouvant être multiples et la frontière est en réalité assez maigre avec le service militaire que nous connaissons.

La dernière position que porte l'ARES à propos du SNU est sur le budget trop conséquent alloué à sa bonne réalisation. L'enveloppe budgétaire du projet de loi de finance 2021 est de 61 millions d'euros simplement pour 25.000 jeunes en 2021. L'argent dépensé dans la réalisation du programme est un frein conséquent pour toutes les autres organisations de jeunesse et d'éducation populaire. Les jeunes doivent pouvoir choisir librement leur forme d'engagements et le projet colossal du SNU vient empiéter sur les nombreux acteurs de jeunesse du territoire qui ne disposent pas de moyens conséquents pour attirer la jeunesse malgré des projets tout aussi intéressants. Il ne faut pas réduire le champ de vision de l'engagement simplement au SNU mais permettre à une pluralité d'acteurs de jeunesse de se développer et proposer aux jeunes la forme d'engagements en adéquation avec le profil de chacun.

III - Des solutions durables et pérennes pour une jeunesse plus engagée

A - La place des AJEP dans l'engagement des jeunes



La jeunesse et l'éducation populaire sont deux termes étroitement liés, l'innovation, l'apprentissage ainsi que la solidarité vont de pair. Pour comprendre d'où vient l'éducation populaire il faut réaliser une rétrospective temporelle. Dès le 19ème siècle en 1866 la ligue de l'enseignement est instituée par Jean Macé, elle est un des événements majeurs de la création de l'éducation populaire. Puis en 1968 un tournant pour l'éducation populaire va apparaître, la déclaration de Villeurbanne va créer le CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Mais l'éducation populaire va connaître de grandes transformations identiques. Aujourd'hui l'éducation populaire est enclin aux instabilités sociétales et les motivations premières qui étaient principalement la dimension culturelle de l'action collective se sont peu à peu diversifiées.

Tout d'abord, nous devons définir le terme AJEP pour préciser leurs places dans l'engagement de la jeunesse. En effet, AJEP peut avoir deux sens. Tout d'abord, un AJEP peut-être un appel à projet organisé par les préfets de régions comme un appui aux actions de jeunesse et d'éducation populaire. Le programme budgétaire « jeunesse, éducation populaire et vie associative » (BOP 163) prévoit le financement des actions locales en direction de la jeunesse et de l'éducation populaire. L'idée première est donc d'aider les actions gouvernementales vectrices pour l'engagement de la jeunesse tels que le service civique à se développer mais également les actions régionalisées et localisées telles que le plan régional en faveur de l'insertion de la jeunesse des quartiers de la politique de la ville (PRIJ).

Ces appels à projets ont grandement aidés les structures gouvernementales à développer leurs actions pour la jeunesse mais il ne faut pas oublier que la base de l'engagement est la liberté d'entreprendre et d'émancipation.

Nous pouvons donc désormais définir la seconde définition des AJEP qui sont les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations peuvent être étudiantes comme l'ARES ou la FAGE mais également représentative de parties spécifiques de la jeunesse tels que les SGF (Scouts et Guide de France), la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) ou bien encore l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes).

Ces associations vont jouer un rôle primordial dans la construction des jeunes. Elles permettent aux jeunes de s'engager dans des domaines qui les touchent directement, sur la base du volontariat les jeunes se sentent enfin concernés et investis. Elles influent sur la construction du jeune et de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire n'ayant pas de critères d'âge, ces associations vont prendre la place de l'école dans la formation du jeune tant dans la construction personnelle que professionnelle. Ces associations vont transmettre des valeurs qui vont réellement correspondre à un accompagnement personnalisé pour chacun



contrairement aux valeurs global acquises durant le parcours scolaire. Ce sont ces acteurs directs de jeunesse qui vont participer à l'émancipation de la jeunesse.

D'abord du côté étudiant ces acteurs vont créer un parallèle direct avec la vie de l'université. La vie de campus participe grandement à l'émancipation, les jeunes se retrouvent en autonomie, débattent, découvrent et les associations sont là pour développer ces actions. S'engager est un acte positif, aider les jeunes, développer des actions de solidarité sur les campus, des actions culturelles permettent de faire découvrir aux autres mais aussi de se construire soi-même.

D'un autre côté nous avons les associations de jeunesse qui œuvrent pour créer l'émancipation du reste de la jeunesse (jeunes actifs et NETT) pour libérer la parole de la jeunesse hors des bancs de l'université. En effet les AJEP sont en liens étroits avec les conseils départementaux et régionaux. Permettre aux jeunes de comprendre comment fonctionne l'univers sociétal et politique est une des priorités des AJEP. Si on laisse l'opportunité aux jeunes de s'exprimer dans les instances territoriales cela apportera de nombreuses externalités positives. Le rapprochement des pouvoirs publics avec un électorat en mal être, une émancipation de la jeunesse en tant que citoyen mais également une co-construction territoriale avec la jeunesse.

B - L'ARES, aux côtés des étudiants pour construire la société de demain

Aujourd'hui l'ARES se mobilise plus que jamais pour la jeunesse et la place des étudiants au sein de la société. En ces temps complexes, une perte de motivation et d'envie d'entreprendre devient le quotidien de nombreux jeunes. Les jeunes souvent dans l'incompréhension sont dans une situation de désarroi croissant pour leur santé mentale comme physique. Ils existent aujourd'hui des aides instaurées par le gouvernement cependant il faut revoir les priorités accordées à la jeunesse tant dans le fond que dans la forme.

Le gouvernement à créer de l'engagement pour la jeunesse avec le service national universel, mais il faut donner la possibilité à toutes les organisations de jeunesse vectrice d'engagements de se développer. Il existe aujourd'hui de très nombreuses associations ou structures de jeunesse, et cette diversité apporte aux jeunes la liberté de choix. Les jeunes doivent dans le cadre de l'université et en dehors se construire une identité, des valeurs et le gouvernement doit leur apporter cette accompagnement.

Il faut lutter contre l'isolement et la précarité en informant les jeunes de manière limpide. Un réel accompagnement doit être amené par les pouvoirs publics pour aider les jeunes à comprendre et construire les dossiers administratifs vitaux pour leur épanouissement. Une réforme des aides semble être indispensable pour la situation financière des jeunes, que ce soit pour une linéarisation des bourses aujourd'hui trop inégalitaire



ou pour la création d'un revenu universel pour les 18-25 ans. Suivre des cours à l'université doit être à la portée de tous, et les aides apportés aux étudiants doivent augmenter pour leur permettre des conditions d'études décentes.

La jeunesse n'est aujourd'hui pas assez prise au sérieux, il faut libérer la parole des jeunes au sein des universités avec des concours d'éloquence, des débats workshops, mais également hors des instances universitaires directement auprès des politiques. Des groupes de paroles au sein des conseils départementaux et régionaux doivent être démocratisés pour permettre aux jeunes d'exprimer leurs ressentis et proposer des solutions.

Non la jeunesse n'est pas une génération sacrifiée comme le disent de nombreux porteurs de paroles politiques, les jeunes sont aujourd'hui impliqués sur la scène politique et malgré les multiples crises qui subsistent l'engagement n'en est en rien altérée. La voix de la jeunesse est et restera un sujet ancré au cœur des mouvements sociétaux mais elle doit rester une solution certaine aux questions évidentes.



Les positions de l'ARES pour les jeunes en régions

- *Permettre la mise en place d'un revenu universelle pour les 18-25 ans sans critères de revenus durant la crise sanitaire*
- *Travailler à la mise en place d'une garantie universelle jeune afin de garantir une réelle insertion professionnelle des jeunes ainsi qu'un accompagnement personnalisé de ces derniers*
- *Intégrer les jeunes dans la vie de leur commune afin de leur permettre de travailler sur des thématiques communes (projets jeunes en régions)*
- *Libérer la parole des jeunes au sein des instances extra universitaires comme les conseils départementaux via la mise en place de groupe de paroles*
- *Accentuer l'accompagnement des associations de jeunesse et d'éducation populaire, réelles acteurs d'émancipation*
- *Réévaluer les aides disponibles pour les jeunes sur les territoires et permettre la démocratisation de celles-ci*
- *Militer pour une vraie éducation citoyenne des jeunes en passant notamment par l'éducation*
- *Lutter contre la mise en place du SNU, dispositif onéreux et qui ne permet pas de réels résultats sur les jeunes*